

Bulletin municipal. Décembre 2009.

Le premier trimestre est maintenant terminé. Après la traditionnelle « mise en route », la vie à l'école a trouvé sa « vitesse de croisière ». Parmi les différentes activités, il faut signaler :

- la piscine : les CE2 et CM ont profité de 8 séances et c'est maintenant le tour des GS/CP/CE1 pour 12 séances.

- les CE2/CM profitent de l'intervention musique avec Marie MANSION de l'Ecole de Musique de Redon autour du thème des « Chansons Françaises » (quelques enfants en ont d'ailleurs interprétées dans le cadre du Téléthon le 4 Décembre à la MDTL)

- le 9 Novembre, les élèves du Cycle 3 ont élu leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants. Une bonne façon d'expérimenter concrètement la démocratie. Au sein de l'école, les élections des délégués des classes au Conseil des Elèves ont eu lieu le 3 Décembre

- les CE2/CM ont profité d'une journée d'animation au CPIE de St Just dans le cadre du travail sur le thème de l'Arbre. Des plantations sont prévues pour le début de l'année 2010.

- le 11 Novembre, quelques CM2 se sont retrouvés au monument aux morts. Ils ont rendu hommage à quelques soldats d'Allaire « morts pour la France ». Cet hommage se poursuivra dans les années prochaines.

- le loto organisé par l'APEL le vendredi 13 Novembre a connu un beau succès avec plus de 400 participants.

- le 3 Décembre, un lâcher de ballons a été organisé au profit du Téléthon.

- la fin du trimestre a été marquée par de nombreuses opérations visant à alléger le coût des classes de neige ou de mer. Merci à toutes les personnes qui ont répondu favorablement aux différentes sollicitations.

- enfin, le 18 Décembre nous avons fêté Noël avec quelques jours d'avance : le matin à l'église par une célébration et l'après-midi à la MDTL par le spectacle, le goûter et la traditionnelle arrivée du Père Noël.

- Après des vacances bien méritées, nous avons repris le chemin de l'école le 4 Janvier.

L'équipe éducative, les enfants et les membres de l'A.P.E.L et de l'O.G.E.C. vous souhaitent une excellente année 2010.